

**COMPTE RENDU DU DÉNOMBREMENT DES CHAMOIS  
DU SECTEUR FÉRISSON – TERRE DE COUR  
DU 5 JUILLET 2008**

**COMMUNES DE BELVÉDÈRE - ROQUEBILIÈRE - ST. MARTIN VÉSUBIE**

## Rappel

Lors des réunions préparatoires du plan de chasse de 2007, une diminution des attributions de chamois avait été proposée sur le territoire de Roquebillière, dit de Férisson / Terre de Cour, situé en rive gauche de la Vésubie. Cette proposition était motivée par un effectif de chamois estimé trop faible sur ce secteur pour supporter un prélèvement annuel de 18 individus.

Les avis divergents exprimés quant à la méthode lors de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, en charge des plans de chasse, ainsi que les remarques qui ont suivi, ont abouti à reconduire l'attribution initiale. En contrepartie, la préfecture demandait l'organisation d'un comptage afin d'estimer l'effectif de chamois présents sur cette zone.

Deux réunions de préparation ont été conduites sous la tutelle de la DDAF, en collaboration avec la FDC 06, le PNM, l'ONCFS et l'ONF. La première a eu pour but de préciser la zone à recenser, la période de comptage et le maître d'œuvre, en l'occurrence la FDC 06. La deuxième s'est attachée à définir le plan de comptage; secteurs, circuits et postes fixes.

Initialement prévu pour le mois de mars 2008, le comptage a été reporté au 5 juillet 2008. L'enneigement du premier trimestre réduisait la zone à recenser et excluait les boisements denses des ubacs, de même les difficultés d'accès sur les secteurs de comptage et les risques d'accidents ont conduit au report de l'opération.

## Objectif

Ce recensement de chamois avait pour but d'estimer un nombre minimum d'animaux présents sur la zone de comptage ainsi que leur répartition spatiale à un instant donné.

## Méthode de comptage

Ce recensement a été réalisé sur la base de la méthode dite « des approches et affûts combinés ». Elle consiste à dénombrer par corps les animaux dont l'observation est réalisée par des observateurs mobiles et des observateurs fixes.

La zone à recenser est divisée en différents secteurs de comptage définis d'après les caractéristiques physiques du terrain. Des équipes d'observateurs mobiles prospectent les différents secteurs suivant un parcours préalablement défini. Des observateurs fixes sont répartis en différents points stratégiques d'où ils peuvent voir tout un secteur. Chaque équipe d'observateurs est munie d'une fiche et d'une carte IGN sur lesquelles sont reportées toutes les observations de chamois. Les moyens radio permettent de communiquer en temps réel entre les équipes mitoyennes et de limiter les doublons.

A la fin du comptage, toutes les observations de chamois sont confrontées secteurs par secteurs afin d'éliminer tous les cas probables de double comptage.